

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

AVIS n° 2019 / 02

Avis sur les atteintes portées à la forêt départementalo-domaniale de Douville

Vu l'auto-saisine du CSRPN de la Guadeloupe et du débat qui s'en est suivi le 20 juin 2019,

Vu l'ordonnance 2014-1329 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial qui prévoit les conditions de mise en œuvre d'une procédure de vote à distance;

Vu la consultation par voie numérique du 02 au 07 juillet 2019, et son résultat : **Avis favorable** à l'unanimité des suffrages exprimés (24 votants / 30 membres), le CSRPN émet l'avis suivant.

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Guadeloupe, alerte les pouvoirs publics (État, Région, Département, Communes) sur l'appropriation des terres et le déboisement illégaux actuellement réalisés à l'initiative du Syndicat des Petits Planteurs de Cadet Sainte-Rose dans la forêt départementalo-domaniale de Douville (Goyave). L'atteinte à cette forêt menace un des principaux corridors écologiques de la Côte-au-vent, impacte différentes espèces patrimoniales figurant sur la liste rouge des espèces menacées de France et crée un précédent très grave qui menace l'ensemble des espaces naturels publics ce qui risquerait d'affecter sérieusement la politique environnementale de la Guadeloupe.

Le CSRPN rappelle que :

- La forêt de Douville est une plantation de mahogany située dans l'étage des forêts mésophiles de la Guadeloupe, quasiment disparues de la Côte-au-vent. Elle abrite notamment des espèces animales et végétales patrimoniales protégées et/ou classées sur la liste rouge de l'IUCN (liste en annexe) dont certaines sont endémiques et de ce fait constitue un refuge pour la faune et la flore de forêt mésophile.
- La forêt de Douville est un des rares et principaux corridors de biodiversité de cette région, ce dont témoigne la richesse de son sous-bois. Elle contribue par ailleurs au maintien des sols et à la protection des cours d'eau adjacents.

Aussi, dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité et de régression forestière que connaît la Guadeloupe, mis en évidence par le diagnostic des forêts de la Guadeloupe (IGN, 2015), le CSRPN de la Guadeloupe, demande aux autorités impliquées que cesse sans plus de délais l'atteinte grave à la forêt départementalo-domaniale de Douville et que soit restaurés au plus vite les espaces dégradés.

Fait à Basse-Terre, le 8 juillet 2019

Gilles Leblond



Président du CSRPN

ANNEXE

La forêt de Douville est une forêt départementalo-domaniale plantée vers 1950 en mahogany grande feuille (*Swietenia macrophylla*) sur des espaces à l'époque en friches ou agricoles. Elle se situe en deçà de 200 m d'altitude (voir cartes).

1) Les forêts mésophiles : un habitat ayant presque disparu de la Côte-au-vent

Sur la Basse-Terre de l'archipel de Guadeloupe, la composition des forêts change rapidement avec l'altitude. En Côte-au-vent (de Sainte-Rose à Vieux-Fort), la partie basse de l'île était jadis occupée par la forêt mésophile et l'horizon bas de la forêt ombrophile. La forêt mésophile y a aujourd'hui quasiment disparu au profit des cultures et des habitations : hors mangroves et forêts marécageuses, seuls 15% de la zone de Côte-au-vent située à moins de 100 m d'altitude sont aujourd'hui boisés (26% sous 200 m), alors que cette zone représente presque un tiers de la surface de la Basse-Terre.

Ces espaces boisés correspondent d'une part aux rares fragments de forêt mésophile – souvent dégradés – et d'autre part aux plantations de mahoganys qui bordent les forêts humides situées plus haut. C'est au sein de ces formations que subsistent désormais l'essentiel des espèces mésophiles en Côte-au-vent. La majorité de ces espaces boisés, naturels ou plantés, sont situés sur la commune de Goyave. La forêt publique de Douville en est l'un des principaux.

2) Plantations situées sur des espaces à fort potentiel écologique

Le potentiel écologique de la partie basse de la Côte-au-vent est fort, notamment dans la moitié sud : les terres sont fertiles, bien arrosées et bénéficient de la proximité de la forêt humide, qui tient lieu de réservoir de biodiversité. Ce potentiel s'exprime dans le sous-bois des forêts de mahoganys, riche en espèces végétales indigènes, et dans la vigueur de la régénération au sein des fragments de forêt naturelle.

3) Corridor écologique

En-deçà de 200 m d'altitude, la Côte-au-vent est dominée par l'agriculture et mitée par l'habitat urbain plus ou moins dispersé. Les fragments forestiers naturels correspondent pour plupart à des vallées et à quelques crêtes. Peu nombreux, ils traversent les espaces ouverts agricoles ou en friche et sont des éléments essentiels qui assurent les continuités écologiques entre les différents milieux naturels, et notamment entre le littoral et les forêts humides. La forêt de Douville fait partie des principaux corridors écologiques de la Côte-au-vent. La richesse du sous-bois de cette forêt témoigne de cette fonction de corridor et de refuge pour la biodiversité. Son intérêt est d'autant plus important qu'il s'agit, parmi les quelques corridors forestiers de la Côte-au-vent, d'un des rares comprenant des crêtes.

4) Habitat à forte valeur patrimoniale

Bien qu'il s'agisse à l'origine de plantations, ces forêts de mahogany offrent un habitat propice à différentes espèces de flore et de faune patrimoniales : cet habitat terrestre est, après les forêts naturelles, le plus divers de Guadeloupe et le plus riche en espèces patrimoniales dont certaines sont protégées ou endémiques.

Le tableau ci-dessous liste quelques espèces patrimoniales - à l'échelle de la Guadeloupe, mais aussi au niveau national, voire international - observées dans les zones mésophiles de la région de Goyave et dans la forêt de Douville. Ainsi, les forêts de Goyave abritent ainsi au moins cinq espèces endémiques et onze sub-endémiques, dont plusieurs sont protégées. Dans la forêt de Douville en particulier, neuf espèces protégées ont été observées, auxquelles s'ajoutent la Mélipone de Guadeloupe, abeille endémique de Guadeloupe, qui fait l'objet d'un projet de protection intégrale. La majorité de ces espèces sont menacées, voire en danger critique (liste rouge UICN) ; certaines, généralement absentes des zones secondarisées ont trouvé ici des conditions bioclimatique favorables, montrant la fonction de sanctuaire et l'importance patrimoniale de ces espaces.

À noter que les oiseaux, dont les espèces protégées, sont en période de reproduction au moment des déboisements.

Tableau des espèces patrimoniales observées sur site ou à proximité (données REDOM et contributions du CSRPN)

Groupe	Taxon valide (TaxRef12.0)	Nom vernaculaire	Forêts mésophiles de Goyave	Forêt de Douville	Statut géographique	Protégées	UICN
Arthropodes	<i>Macrothemis celeno</i>		X		Présent		
Arthropodes	<i>Melipona variegatipes</i>	Mélipone de Guadeloupe	X	X	Subendémique		
Arthropodes	<i>Dynastes hercules</i>	Scieur de long	X	X	Subendémique	X	
Reptiles	<i>Antillotyphlops guadeloupensis</i>	Typhlops de Guadeloupe	X		Endémique	X	
Amphibiens	<i>Eleutherodactylus pinchoni</i>	Hylode de Pinchon	X	X	Endémique	X	
Oiseaux	<i>Allenia fusca</i>	Moqueur grivotte	X		Subendémique		
Oiseaux	<i>Cinlocerthia ruficauda</i>	Moqueur trembleur	X		Subendémique	X	
Oiseaux	<i>Contopus latirostris</i>	Moucherolle gobe-mouches,	X	X	Subendémique	X	NT (Gua)
Oiseaux	<i>Eulampis jugularis</i>	Colibri madère	X		Subendémique	X	
Oiseaux	<i>Euphonia musica flavifrons</i>	Organiste louis d'or	X		Sous-espèce Subendémique	X	VU (Gua)
Oiseaux	<i>Geotrygon mystacea</i>	Colombe à croissant	X		Subendémique		
Oiseaux	<i>Megaceryle torquata stictipennis</i>	Martin-pêcheur à ventre roux	X	X	Sous-espèce Subendémique	X	CR (Gua)
Oiseaux	<i>Melanerpes herminieri</i>	Pic de la Guadeloupe	X	X	Endémique	X	NT (Gua)
Oiseaux	<i>Myiarchus oberi</i>	Tyran janeau	X	X	Subendémique		VU (Gua)
Oiseaux	<i>Setophaga plumbea</i>	Paruline caféïette	X		Subendémique	X	
Oiseaux	<i>Turdus lherminieri</i>	Grive à pieds jaunes	X	X	Subendémique		VU (Gua)
Chiroptères	<i>Ardops nicholli</i>	Ardops des petites Antilles	X		Subendémique	X	
Chiroptères	<i>Eptesicus guadeloupensis</i>	Sérotine de la Guadeloupe	X		Endémique	X	EN (Int)
Chiroptères	<i>Monophyllus plethodon</i>	Monophylle des Petites Antilles	X	X	Subendémique	X	
Plante	<i>Acrocomia aculeata</i>	Palmier glouglou	X		Présent		EN (Gua)
Plante	<i>Adiantum petiolatum</i>		X		Présent		CR (Gua)
Plante	<i>Aechmea smithiorum</i>		X	X	Subendémique	X	
Plante	<i>Gymnanthes hypoleuca</i>		X		Présent		
Plante	<i>Lindsaea lherminieri</i>		X	X	Endémique		CR (Gua)

5) Autres services écosystémiques

Au-delà de sa fonction de corridor écologique, la plantation de Douville a aussi permis de réhabiliter les fonctions écosystémiques de ce secteur autrefois agricole, que ce soit en terme de maintien des sols ou de protection des cours d'eau de la zone.

6) Réglementation

D'un point de vue réglementaire, la forêt de Douville se situe sur des terrains appartenant au Département et dont l'usufruit revient à l'État. L'ONF en assure la gestion. Ces forêts sont inscrites au régime forestier et classées au PLU comme « zones naturelles à protéger ».

7) Bibliographie

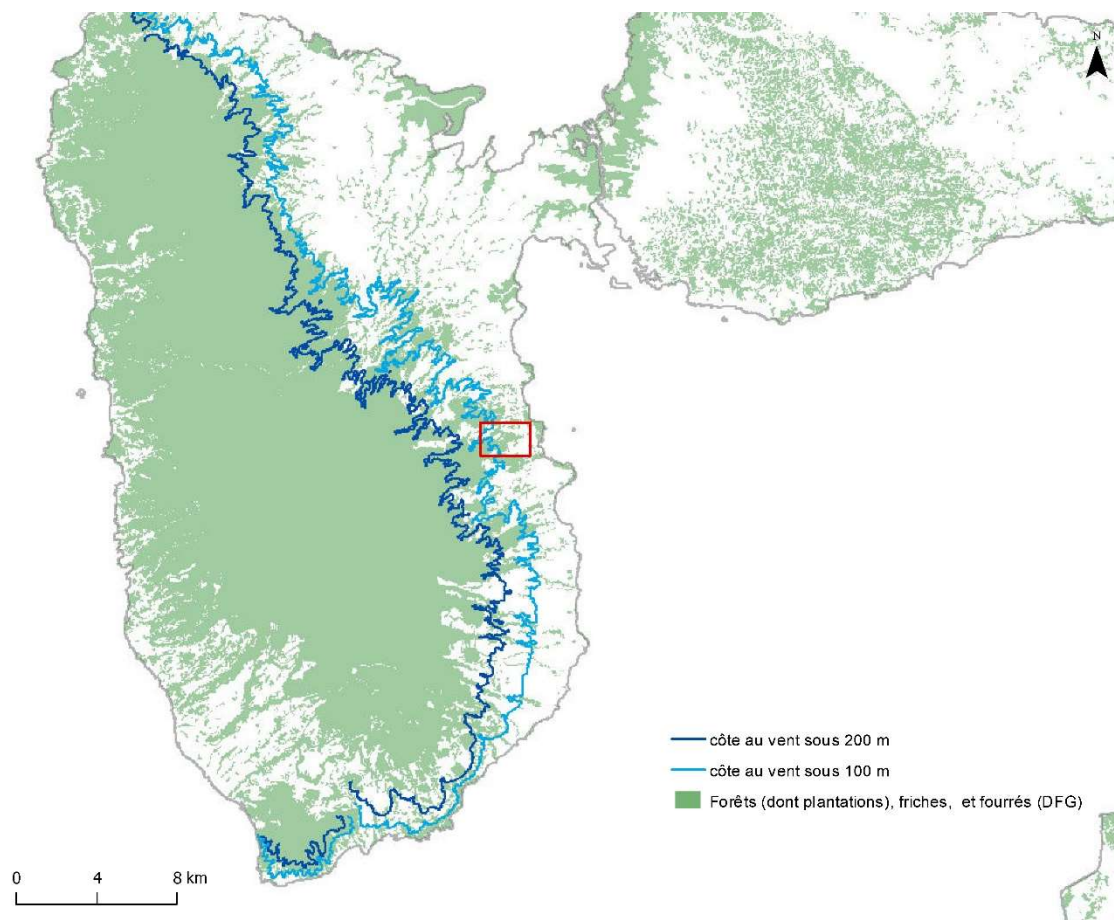
Fournet, J. 2002. Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique. Nouvelle édition revue et augmentée. CIRAD, Montpellier - Gondwana Éditions, La Trinité. 2538 pp.

Gayot M, & Korysko. F. 2015. Réseau écologique des départements d'outre-mer (REDOM) - phase 2. Identification d'un réseau écologique visant la préservation des habitats et des espèces remarquables en Guadeloupe.

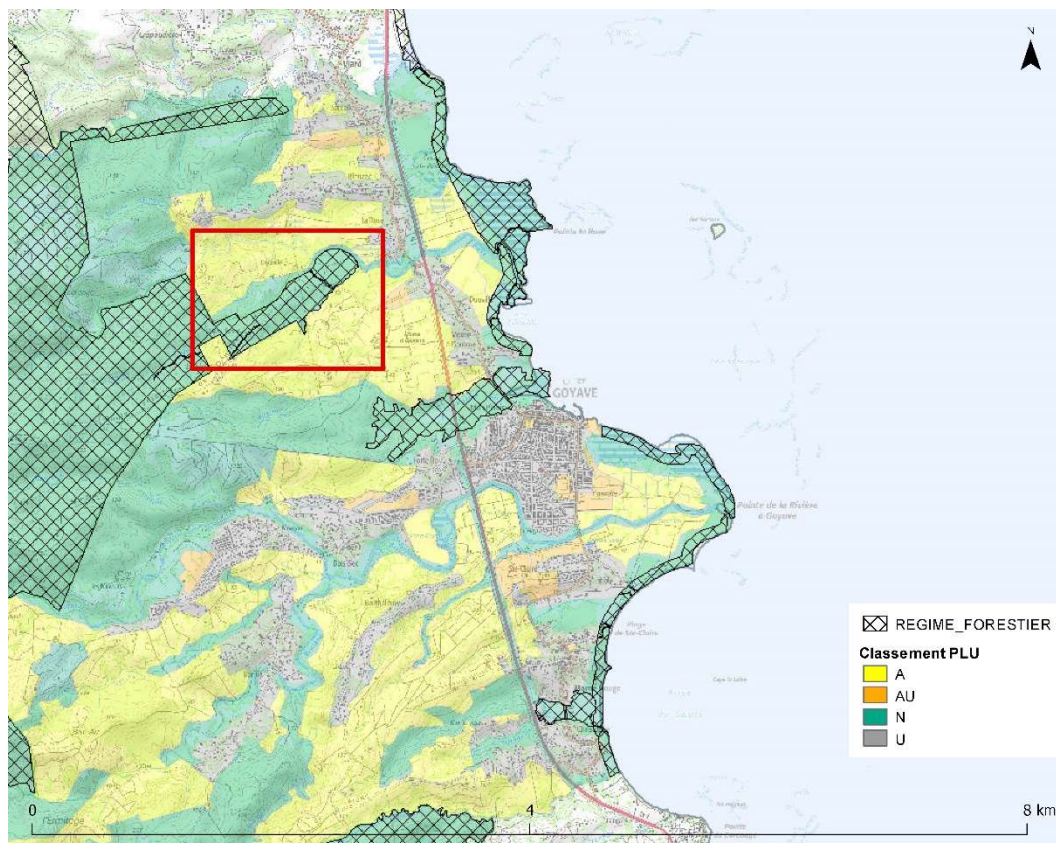
IGN. 2015. Diagnostic des forêts de la Guadeloupe. Conseil Général de la Guadeloupe.

Rousteau, A. 1998. Réservoir de Moreau, Étude de la végétation. Document réalisé pour la société SFUCKY ingénieurs conseils SA.

8) Cartographie



Situation de la forêt de Douville parmi les espaces boisés de la Côte au vent (données : IGN © SCAN25, Diagnostic des forêts de la Guadeloupe – IGN 2015)



Situation de la forêt de Douville selon le régime forestier et le Plan local d'urbanisme de Douville (données : IGN ©SCAN25, ONF, PLU Goyave : A=agricole, U=urbanisée, AU=à urbaniser, N=naturelle)